

4.2 Objectifs du projet

L'opération consiste en l'aménagement d'un parc de stationnement pour voitures de 405 places en relation avec le centre commercial de Parly 2 du Chesnay.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet est situé sur un terrain de 14 000 m², sur le terrain dit « Devillers ».

Le parking sera aménagé en deux phases :

- Une première phase d'aménagement correspondra à la création de 229 places de stationnement situées sur la partie nord du terrain et à la réalisation d'une liaison pour les piétons et les vélos.
- Une seconde phase de travaux permettra l'aménagement de 176 places de parking sur la partie sud du site.

La première phase des aménagements comprenant la réalisation de la voirie, l'assainissement, les revêtements, les réseaux divers, doit être livrée pour le 31 août 2017. La pose et la mise en service de l'éclairage et du mobilier urbain seront réalisées en automne 2017, pendant l'exploitation du parking.

La seconde phase des travaux sera réalisée sous 2 à 5 ans.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit :

- 6 443 m² de voiries et trottoirs,
- 4 506 m² de parking en matériau perméable,
- 3 051 m² d'espaces verts.

L'accès au parc de stationnement sera réalisé par le giratoire qui est le nouvel accès au centre commercial de Parly 2. Ce giratoire est connecté à la RD 186.

Les voies de desserte interne seront réalisées en enrobés sur une largeur de 3,5 mètres. Le sens de circulation dans le parking se fera en sens unique.

Les zones de stationnement seront décomposées en plusieurs îlots de 18 à 22 places aérés par des bandes végétales plantées :

- Une bande centrale de 1,40 mètre plantée d'arbres,
- Des bandes latérales de 0,55 mètre ponctuées de plantations basses.

Quatre places de stationnement seront réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) à l'entrée du parking.

Les places de stationnement seront réalisées en matériau perméable, avec des dalles en PEHD de type « Evergreen ». Le remplissage des dalles pourra se faire en cailloux et/ou en gazon.

Les places auront 2,40 mètres de large et seront marquées au sol par des dispositifs intégrés aux dalles de remplissage.

Le parking sera éclairé. Il disposera d'un dispositif de défense contre les incendies et d'un système d'arrosage des espaces verts.

Le parking disposera d'un système de comptage des places avec un affichage des places disponibles à l'entrée du parking.

L'aménagement du parking permettra la création d'une bande cyclable sur toute la longueur du parking.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager.

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau (DLE)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|-----------------------|
| Emprise totale du projet | 14 000 m ² |
| Voiries et trottoirs | 6 443 m ² |
| Parking en matériau perméable (evergreen) | 4 506 m ² |
| Espaces verts | 3 051 m ² |
| Nombre de place de stationnement | 405 places |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le long de la route de Saint Germain
(RD 186),
Le long du parc du château de
Versailles,
Face au centre commercial de Parly 2
au Chesnay (78)

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8°4 9'4 0" _ Lat. 0 2°0 6'5 9" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les ZNIEFF les plus proches sont situées à 1,9km. Il s'agit des ZNIEFF « Forêt domaniale de Meudon et de Fausses-reposes et parc de Saint-Cloud » et « Forêt domaniale de Fausses-reposes » |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La RD186 est classée en catégorie 2 (les voies sont classées de la catégorie 1 pour les plus bruyantes à 5 pour les moins bruyantes). Le site n'est pas situé dans l'emprise d'un PEB (plan d'exposition au bruit) ou d'un PGS (plan de gêne sonore) |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'étude ne se trouve pas dans une zone humide ni dans une zone à dominante humide d'après la cartographie des enveloppes d'alertes des zones potentiellement humides de la DRIEE Ile-de-France. Les zones humides à proximité du site sont essentiellement attendues au niveau du parc du château de Versailles. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'activité passée sur le site laisse supposée qu'il n'y a pas de pollution du site. Les terres superficielles stockées sur le site depuis 2012 seront retirées et évacuées vers des filières de stockage adaptées. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Zone de répartition des eaux de l'Albien. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche est l'« Etang de Saint-Quentin » (directive Oiseaux, FR1110025). Il se trouve à 9 km environ au sud-ouest du projet. |
| D'un site classé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Palais et parc de Versailles: Classé au titre des monuments historiques par liste Mérimée de 1862. inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO le 8 mars 1979 |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les travaux prévoient le décapage de la surface du site pour purger des remblais apportés sur le site depuis 2012 et permettre un calage altimétrique vis-à-vis du mur d'enceinte du parc du château de Versailles. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet détruit une friche naturelle en partie anthropisée, sans intérêts particuliers au regard des espèces connexes du parc du château de Versailles assurant un rôle beaucoup plus important dans la biodiversité locale. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet a fait l'objet d'un formulaire d'évaluation préliminaire des incidences NATURA 2000 réalisé dans le cadre du DLE. |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet détruit une friche naturelle en partie anthropisée. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'étude se trouve dans une zone d'aléa à priori nul vis-à-vis du risque de mouvements de terrains liés aux phénomènes de retrait et de gonflement des argiles. Le site n'est pas inondable. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prévoit la mise en place d'un système de comptage des places de parking et un plan de circulation à sens unique dans le parking qui garantira la fluidité des circulations automobiles. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Le projet sera source de bruit en phase chantier. Le projet se trouve en bordure de la RD186 classée en voie bruyante de catégorie 2 . |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>L'éclairage public qui sera installé sera source d'émission lumineuse.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le projet infiltre toutes les eaux pluviales générées par l'imperméabilisation des terrains sur le site jusqu'à l'évènement pluvieux centennal.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet veillera à garder l'intégrité du mur d'enceinte du parc du château de Versailles et maintiendra le séquoia remarquable qui se trouve sur le site. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'enjeu environnemental majeur du projet est la gestion des eaux pluviales.

Les surfaces imperméabilisées du parking ont été réduites au minimum, avec mise en place de places de parking en Evergreen. Le projet infiltre toutes les eaux pluviales générées par l'imperméabilisation des terrains sur le site jusqu'à l'évènement pluvieux centennal.

Du fait de sa conception, de la circulation interne prévue et du mode de gestion des eaux de ruissellement de l'opération, la quantité de polluants générés par l'urbanisation ne sera que très faible.

Ainsi le projet n'aura ainsi pas d'incidence sur la qualité des eaux superficielles et il n'aura aucune incidence sur les eaux souterraines.

Le projet veillera à garder l'intégrité du mur d'enceinte du parc du château de Versailles et maintiendra le séquoia remarquable qui se trouve sur le site.

L'accès et la sortie du parking régulés par le giratoire garantissent la fluidité de circulation automobile sur la RD186.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les études préparatoires spécifiques menées sur le site ont déjà produit une analyse des enjeux environnementaux identifiés sur le site et une analyse des mesures à prendre, notamment au travers:

D'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau (DLE)

D'une évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000 réalisée dans le cadre du DLE.

A ce titre, nous estimons que le projet devrait être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Dossier de demande d'examen au cas par cas, rapport BURGEAP ous la référence Réf : CICEIF171184/RICEIF00459 du 04/05/2017 |
| Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau (DLE) réalisé par BURGEAP sous la référence Réf : CEUIF170571 / REAUIF02497-01 du 04/04/2017 |
| Evaluation simplifiée des incidences NATURA 2000 réalisée dans le cadre du DLE. |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Le Chesnay

le,

10.5.2017.

Signature

A. Lemaire

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

2. Annexes obligatoires

Les annexes obligatoires se composent :

- D'un plan de situation du projet (annexe obligatoire n°2)
- D'un reportage photographique du site (annexe obligatoire n°3)
- D'une présentation du projet (annexe obligatoire n°4)
- D'une présentation des abords du site (annexe obligatoire n°5)
- D'une localisation du site vis-à-vis des sites NAUTRA 2000 (annexe obligatoire n°6).

2.1 Annexe obligatoire n°2 : Plan de situation du projet

Le projet est situé face au centre commercial de Parly 2, sur la commune du Chesnay dans les Yvelines.

Le projet se trouve le long de la route départementale RD186 ou route de Saint Germain, qui relie Versailles à Rocquencourt et à l'autoroute A13.

Il est délimité à l'est par la route RD186 et à l'ouest par le mur d'enceinte du parc du château de Versailles et l'arboretum de Chèvreloup.

Le terrain a été utilisé comme pépinière pour de domaine royal sous le règne de Louis XIV puis urbanisé au 20^{ème} siècle avec le développement de l'agglomération de Versailles et du centre commercial de Parly 2.

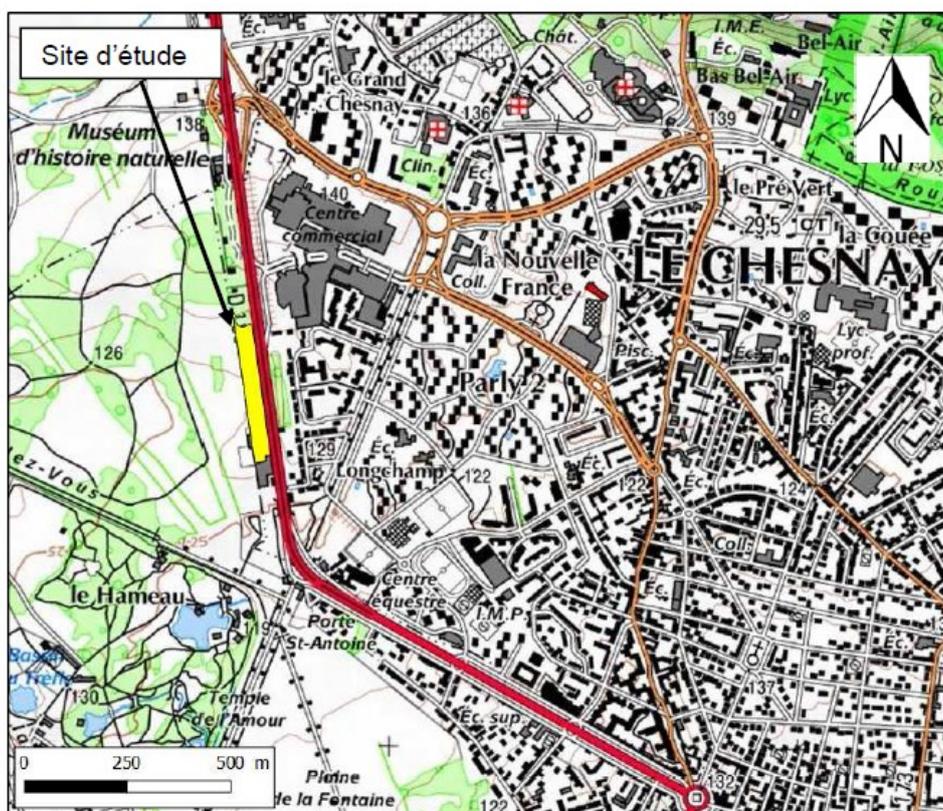


Figure 3 : Localisation du projet (échelle : 1/20 000)

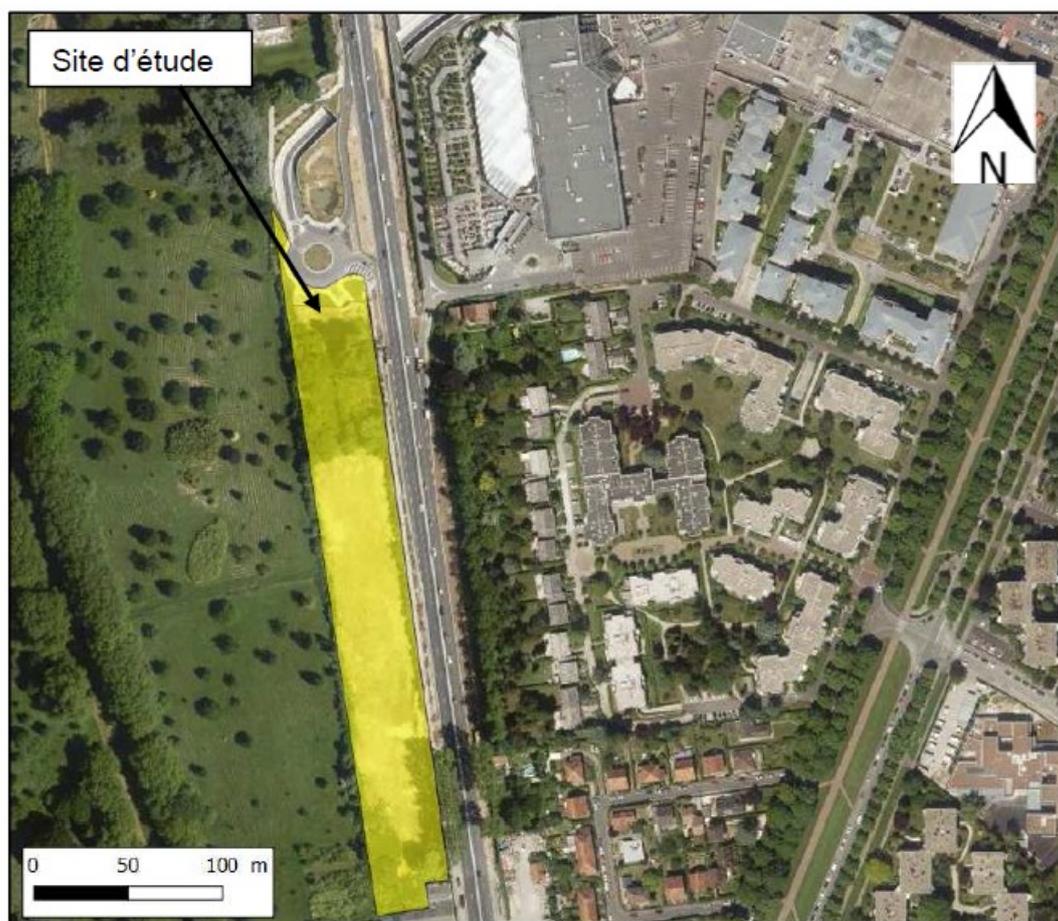


Figure 4 : Plan de situation du projet (échelle : 1/10 000)

2.2 Annexe obligatoire n°3 : Reportage photographique du site

Le site est actuellement utilisé comme zone de stockage de matériaux pour les travaux du centre commercial.

Un reportage photographique a été mené sur le site par BURGEAP le 02 mai 2017.

La localisation des photographies est présentée sur la figure ci-dessous :



Figure 5 : localisation des photographies



Photographie 1 : Route de St Germain



Photographie 2 : Route de St Germain



Photographie 3 : Cheminement route de St Germain



Photographie 4 : Route de St Germain



Photographie 5 : Route de St Germain



Photographie 6 : Cheminement route de St Germain



Photographie 7 : Route de St Germain



Photographie 8 : Séquoia



Photographie 9 : Vue du site



Photographie 10 : Vue du site



Photographie 11 : Panorama du site



Photographie 12 : Entrée du site



Photographie 13 : Intérieur du site



Photographie 14 : Intérieur du site



Photographie 15 : Panoram intérieur du site



Photographie 16 : Intérieur du site



Photographie 17 : Intérieur du site



Photographie 18 : Intérieur du site



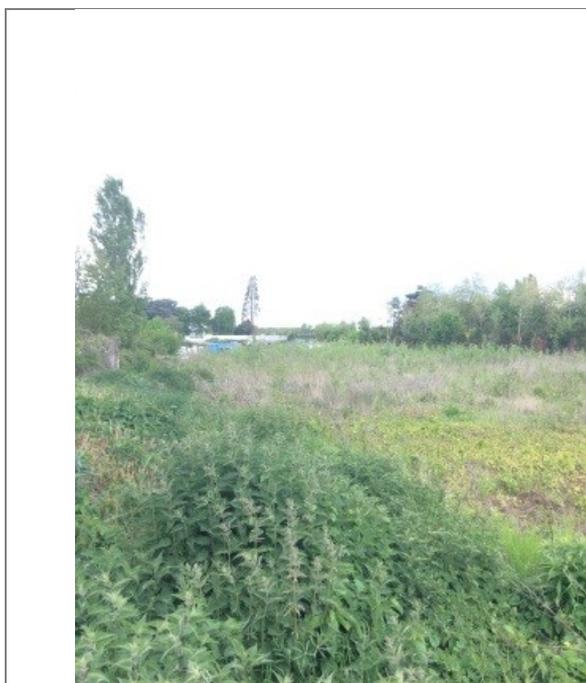
Photographie 19 : Intérieur du site



Photographie 20 : Intérieur du site



Photographie 21 : Intérieur du site



Photographie 22 : Intérieur du site



Photographie 23 : Intérieur du site



Figure 6 : Plan masse du projet

2.4 Annexe obligatoire n°5 : Présentation des abords du site

Le projet d'aménagement du parking est localisé :

- à l'ouest de la commune du Chesnay,
- le long de la route de Saint Germain (RD 186),
- le long du parc du château de Versailles,
- face au centre commercial de Parly 2 et aux quartiers résidentiels du Chesnay.

Le terrain d'emprise du projet à une superficie de 14 000 m². Il est délimité :

- Par la route de Saint Germain sur toute sa longueur est,
- par le mur d'enceinte du parc du château de Versailles sur toute sa longueur ouest,
- Au sud par des bâtiments,
- Au nord par le rond-point d'accès au centre commercial.

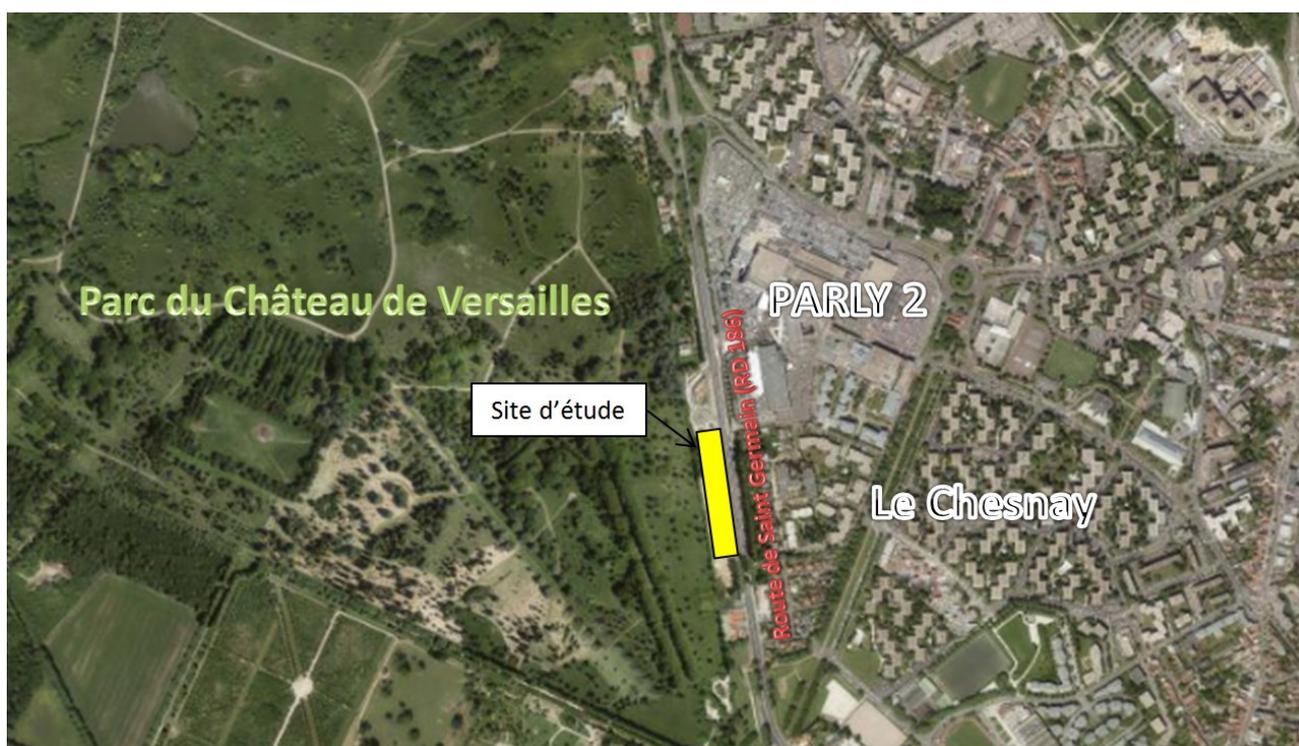


Figure 8 : Le site du projet et les éléments de contexte

2.5 Annexe obligatoire n°6 : Localisation du site par rapport aux sites NATURA 2000

2.5.1 Nature, biodiversité et NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen formé par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Dans les zones définies par ce réseau, les Etats Membres s'engagent à maintenir dans un état de conservation favorable les types d'habitats et d'espèces concernées.

Le site d'étude n'est pas situé dans un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est l'« Etang de Saint-Quentin » (directive Oiseaux, FR1110025). Il se trouve à 9 km environ au sud-ouest du projet.

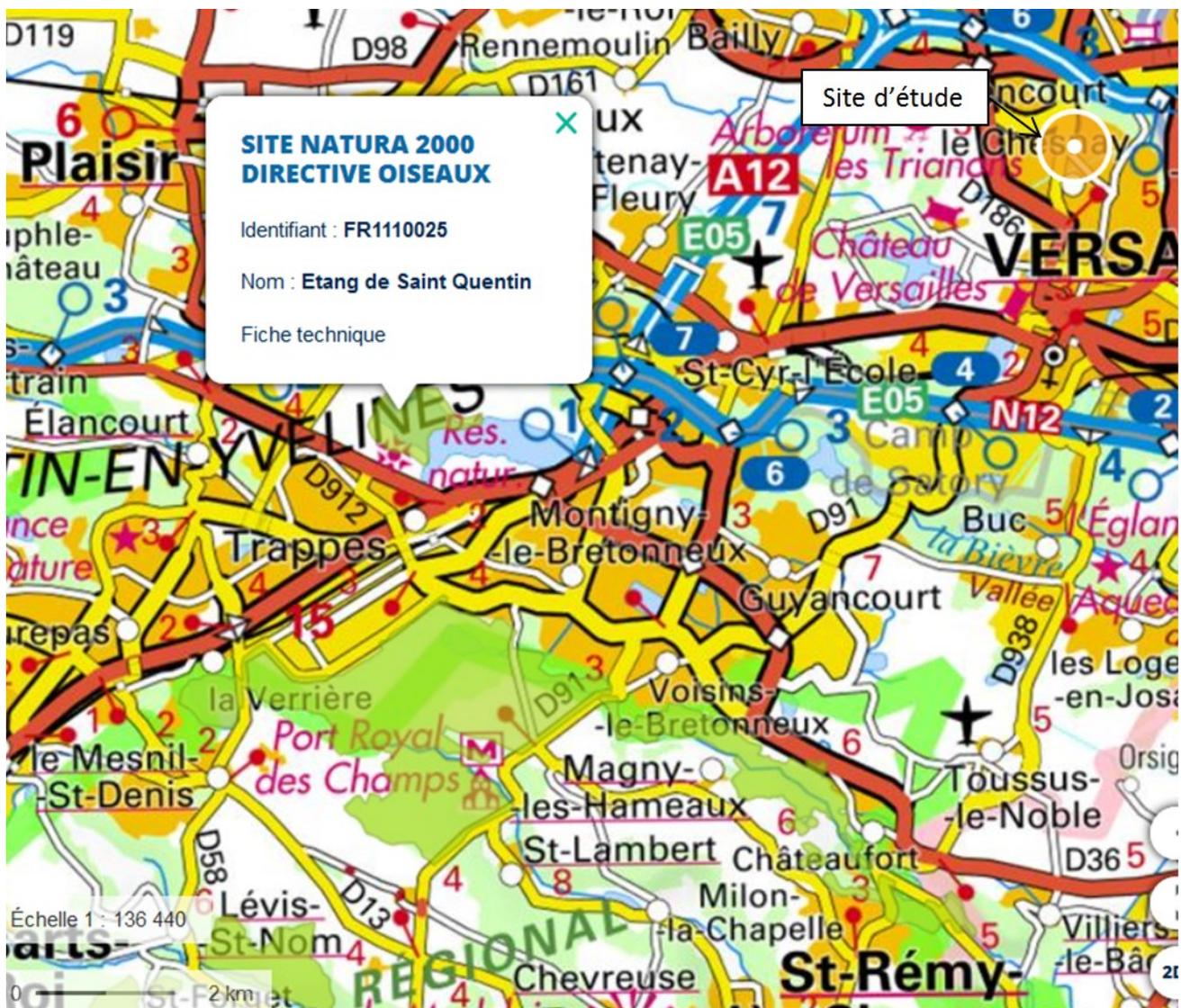


Figure 9 : Localisation des sites NATURA 2000 proches (source : www.geoportail.fr)